



ALTERGO
ASSOCIATION

📍 525, rue Dominion, Bureau 340 Montréal, Qc H3J 2B4
☎ 514 933-2739 ✉ info@altergo.ca 🌐 altergo.ca

Assemblée générale annuelle 2024

Avis d'élection

Nous tenons à vous informer de l'élection prochaine pour les postes vacants au sein de notre conseil d'administration. Siéger sur le conseil d'administration d'AlterGo Association est une expérience enrichissante qui permet de développer une meilleure compréhension du milieu des personnes ayant une limitation fonctionnelle et de contribuer à un objectif commun : Que l'accessibilité universelle soit !

Dépôt de candidature

La date limite pour déposer une candidature est le **18 novembre 2024, à 23h59**. Les personnes candidates sont invitées à cliquer sur le lien suivant pour compléter le formulaire : [Formulaire de mise en candidature](#).

Le comité de mise en candidature procédera à l'évaluation des candidatures reçues et y donnera suite.

L'élection aura lieu lors de l'Assemblée générale annuelle 2024, le 28 novembre prochain et les personnes candidates auront la chance de se présenter aux membres présents avant de passer au vote.

Liste des postes en élection :

Conformément aux règlements généraux, le conseil d'administration d'AlterGo Association est formé de 11 personnes. En 2024, 5 postes d'administrateurs sont en élection pour un mandat de 2 ans avec possibilité de renouvellement jusqu'à concurrence de 5 mandats consécutifs.

Profil de candidature et expertises recherchées :

La diversité des compétences et des expériences est valorisée au sein du conseil d'administration d'AlterGo Association afin d'assurer une saine gouvernance et une gestion efficace. Le conseil d'administration est toujours à la recherche de personnes possédant des compétences et expériences diversifiées :

- Connaissance du milieu communautaire ;

- Connaissance de la gestion des organismes à but non lucratif ;
- Connaissance du milieu des personnes ayant une limitation fonctionnelle ;
- Compétence de niveau juridique ;
- Compétence de niveau comptable ;
- Compétence en philanthropie.

Des personnes dynamiques et engagées, capables de travailler en équipe et de contribuer activement aux discussions constituent d'excellents candidats !

Code d'éthique et de déontologie :

Les membres du conseil d'administration d'AlterGo Association sont tenus de respecter le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. AlterGo Association souhaite atteindre les objectifs suivants avec ce Code :

- a. D'établir des normes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux administrateurs ;
- b. Préserver et renforcer la confiance des membres d'AlterGo Association dans l'intégrité et l'impartialité des administrateurs ;
- c. Favoriser la transparence ;
- d. Responsabiliser les administrateurs.

Cordialement,

Élise Blais

Présidente